

✓ aux prêtres, diacres, animateurs pastoraux, équipes pastorales, chefs de services et mouvements

La Rochelle, le lundi 11 octobre 2021

Chers amis,

Notre diocèse s'est lancé dans une démarche synodale missionnaire en doyenné : « En Christ vers le frère » au moment même où se prépare le Synode des évêques à Rome sur le thème : « Pour une Eglise synodale : communion, participation et mission. »

Dans les deux cas, il s'agit bien de marcher ensemble, laïcs, prêtres, diacres, évêques pour entrer dans une manière d'être ecclésial en nous mettant à l'écoute de l'Esprit Saint et chercher ensemble ce que le Seigneur attend de nous pour toujours mieux répondre à son appel.

Acteurs pastoraux, prêtres, diacres, animateurs pastoraux, responsables de mouvements et de services diocésains, nous voici invités à encourager tous nos paroissiens à s'investir dans cette démarche synodale de doyenné en rejoignant les équipes fraternelles qui, au moyen du carnet de route, apporteront les éléments de réflexion indispensables au discernement des trois orientations de doyenné qui seront votées lors des assemblées synodales de doyenné. L'enjeu, nous le savons est important pour notre diocèse et votre propre investissement essentiel.

Mais en même temps nous ne pouvons pas ne pas accueillir la demande du pape François qui veut entraîner toute l'Église dans ce mouvement synodal. Au fond, il s'agit d'une même démarche. Il n'y a pas de concurrence.

Dans son discours à l'occasion du 50ème anniversaire de l'institution du synode des évêques, le pape François rappelait que le premier niveau d'exercice de la synodalité se réalise dans les Églises particulières (les diocèses) et particulièrement les conseils presbytéraux et pastoraux. Nous pourrions ajouter aussi les équipes pastorales.

Ainsi, en même temps que tous les baptisés sont invités à se saisir de la démarche synodale de doyenné, nous vous proposons de vous saisir des propositions du synode romain pour un travail de relecture de vos pratiques aussi bien dans votre conseil pastoral que dans votre équipe pastorale. Ce peut être l'occasion d'un travail plus en profondeur avec vos équipes.

Je vous invite à vous saisir de la fiche proposée pour ce travail en conseil pastoral et/ou en équipe pastorale avant le 11 décembre. Vous ne pourrez pas tout faire ni répondre à tout mais l'essentiel est de prendre un temps et de vous arrêter plus particulièrement sur ce qui vous parle, vous interpelle, vous intéresse et vous fait réfléchir. N'hésitez pas à mettre par écrit ce que vous aurez pu partager et à le renvoyer au conseil épiscopal au plus tard le 3 décembre à [secretariateveque@diocese17.fr](mailto:secretariateveque@diocese17.fr)

Le 11 décembre, lors de la journée diocésaine des équipes pastorales, un travail de restitution vous sera aussi proposé. Une synthèse à partir de vos propositions sera envoyée à la CEF.

Bien fraternellement.

+ Georges Colomb

Evêque de La Rochelle et Saintes